

## **Déclaration Unsa-Education au CTSD**

du 2 septembre 2016

Cette rentrée se fait donc sous la menace, diffuse mais bien réelle. Cet été a malheureusement prouvé, qu'actuellement, l'extrémisme politique peut engendrer des morts sur notre territoire.

Pour l'Unsa, l'ambition de sécurité pour nos élèves et pour les personnels est évidemment partagé.

Nous avons besoin, pour cela, de temps, de moyens et de confiance de notre hiérarchie.

Ceux qui veulent fracturer notre société et anéantir les valeurs de notre devise seront invariablement nos adversaires.

Les enseignants, en faisant leur travail d'éducation, au quotidien dans chaque classe, sont un rempart contre cet extrémisme. Nous continuerons.

### **Pour en venir à notre ordre du jour,**

#### **1 - Sur les mesures de carte scolaire.**

Nous l'avons rappelé : les 190 postes supplémentaires pour le département sont un début de réparation de la législature précédente.

La création de 50 postes de remplaçants doit permettre un rattrapage plus que nécessaire. Nous l'avons demandé.

Nous attendons également un retour de la formation continue (qui actuellement n'existe plus), retour maintes fois annoncée.

Pour autant, la pression démographique continue a quasiment absorbé toutes les autres créations de postes.

Une baisse du nombre d'élèves par classe, pourtant nécessaire, reste encore impossible.

Nous demandons, a minima, le respect des « seuils » pour cette rentrée. Nous vous demandons également, de prévoir une amélioration de ces « seuils » avec la prochaine dotation, qui sera la dernière du quinquennat. Sans cela, la volonté gouvernementale de donner la priorité au primaire ne sera pas arrivée jusqu'à la Haute-Garonne.

## **Autre point,**

### **2 - Sur le protocole de direction.**

Cela n'apparaît pas dans l'ordre du jour, mais nous avons un document, nous en dirons un mot.

Si c'est une blague nous pourrions la trouver drôle mais nous sommes circonspects : Est-ce que remplacer « académique » par « département » suffit à adapter le protocole élaboré par le rectorat en un document adapté et utile à notre département ?

Pour l'Unsa, nous dirons non.

Nous pensons que le travail des directeurs mérite vraiment des simplifications.

Nous avons participé sincèrement aux groupes de travail, nous sommes toujours en attente d'évolution ; mais nous sommes peut-être les seuls ?

### **3 - Sur l'organisation du périscolaire, un mot spécial à la mairie de Toulouse.**

Là encore, nous pourrions rire de cette nouvelle version du « quart d'heure Toulousain » ; mais le sujet est sérieux et cela va créer de la discorde dans de nombreuses écoles.

Monsieur l'inspecteur, il est de votre responsabilité de rappeler aux élus qu'ils n'ont pas compétence en matière d'obligation de service des enseignants.

Lorsqu'une mairie écrit que certains enfants auront accès au péri-scolaire 15 minutes après la fin du temps de classe ; et le fait en citant des textes réglementaires qui écrivent le contraire, il y a pour vous une obligation à réagir.

Les élèves ont accès au périscolaire ou pas.

- S'ils n'y ont pas accès, les enseignants les remettent aux familles en maternelle et à la porte de l'école en élémentaire.

- S'ils y ont accès, les enseignants transfèrent leur responsabilité, sans délai.

Nous comptons sur votre intervention pour rappeler ces faits.

Merci M l'inspecteur.